



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI, 6 MAI 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame, le 6 MAI 2024 à 19 h 00.

Sous la présidence de Steve Laberge, maire

1_PRÉSENCES

Mario Henderson, district #1	Richard Beaudin, district #4
Marc Roy, district #2	Martin Lafond, district #5
Jean-Luc Payant, district #3	Suzan Demers, district #6

Sont aussi présents :

Jessy Létourneau, directeur général et greffier-trésorier
Claudine Beaudin, adjointe à la direction générale et mairie

2024-05-114 1_OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2024

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Marc Roy
APPUYÉ par le conseiller Jean-Luc Payant
Et **RÉSOLU**

D'OUVRIR la séance extraordinaire à 19 h 00 le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

2024-05-115 2_ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond
APPUYÉ par le conseiller Richard Beaudin
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que convoqué.

Adoptée à l'unanimité

2024-05-116 3_AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 258-2024 RELATIF À L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION SUR UN IMMEUBLE

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Luc Payant à l'effet qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera déposé pour adoption le règlement numéro 258-2024 relatif à l'exercice du droit de préemption sur un immeuble.

Le projet de règlement est ainsi déposé à la présence séance et une dispense de lecture est donnée, chacun attestant avoir fait la lecture du présent projet de règlement.

QUE conformément à l'article 445 du Code municipal, des copies dudit projet de règlement sont mises à la disposition du public.

Adoptée à l'unanimité

2024-05-117

4_APPEL D’OFFRES 202414 – TRACTEUR 2023 OU PLUS RÉCENT À 4 ROUES MOTRICES DE 200 CHEVAUX VAPEUR - ACQUISITION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit adapter sa flotte d’équipement pour les travaux publics;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de faire l’acquisition d’un tracteur pour effectuer, notamment, le déneigement pour le secteur urbain;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d’offres public sur SÉAO pour l’acquisition d’un tracteur 2023 ou plus récent à 4 roues motrices de 200 chevaux-vapeur;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu les soumissions, à savoir :

	Soumissionnaire	Prix avant taxes	Modèle et année	Garantie Soumission
1.	Équipements Guillet	304 835.00 \$	MF 8S.205 / 2023	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2.	Brosseau et Lamarre	361 030.00 \$	M8 201-KVT / 2023	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
3.	Équipement Colpron	377 722.00 \$	MF 8S.265 / 2024	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
4.	Équipement Phaneuf	427 200.00 \$	Case AFS Connect Puma 240 CVX / 2024	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Il est PROPOSÉ par le conseiller Suzan Demers
APPUYÉ par le conseiller Richard Beaudin
Et RÉSOLU

D’ACCEPTER la plus base soumission conforme de « **Équipements Guillet** » au montant de **304 835.00 \$**, avant taxes.

QUE les fonds nécessaires au paiement de cet achat soient financés avec 150 000\$ venant de la subvention du Programme d’aide à la voirie locale (PAVL-ERL) du ministère des Transports de la Mobilité durable ainsi qu’une partie du fonds de roulement au montant de 170 000\$.

Adoptée à l’unanimité

2024-05-118

5_AUTORISATION – EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D’UN TRACTEUR POUR DÉNEIGEMENT ET TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d’offres public afin de faire l’acquisition d’un tracteur pour le déneigement et les travaux publics;

ATTENDU QU’À la suite des soumissions reçues, il a été adopté par la résolution 2024-05-118 de faire l’acquisition de ce tracteur;

ATTENDU QU’UNE somme de 170 000 \$ est disponible dans le fonds de roulement et que les conditions pour faire un emprunt sont respectées ;

ATTENDU QUE la somme de 170 000 \$ sera remboursée sur un terme de 10 ans en raison de 17 000 \$ par année comme suit :

Budget 2025: 17 000 \$	Budget 2030: 17 000 \$
Budget 2026: 17 000 \$	Budget 2031: 17 000 \$
Budget 2027: 17 000 \$	Budget 2032: 17 000 \$
Budget 2028: 17 000 \$	Budget 2033: 17 000 \$
Budget 2029: 17 000 \$	Budget 2034: 17 000 \$

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Suzan Demers
APPUYÉ par le conseiller Richard Beaudin
Et **RÉSOLU**

D'AUTORISER un emprunt au fonds de roulement au montant de 170 000 \$ afin de financer en partie l'acquisition du tracteur pour le déneigement et les travaux publics ;

QUE les sommes nécessaires prévues à cette fin soient puisées à même le poste budgétaire 03-300-00-000 aux budgets énumérés plus haut.

Adoptée à l'unanimité

6_PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2024-05-119

7_LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond
APPUYÉ par le conseiller Marc Roy
Et **RÉSOLU**

DE lever la séance extraordinaire du conseil municipal du 6 mai 2024 à 19 h 04

Adoptée à l'unanimité

Steve Laberge
Maire

Jessy Létourneau
Directeur général et greffier-trésorier